

Bonjour à toutes et à tous,

Voici le flash info de transition entre le dernier mandat et l'actuel. Comme je l'avais indiqué lors de la réunion publique, la nouvelle équipe élargie s'est emparée à l'unanimité des dossiers majeurs de la Step du Bourg (Station de traitement des eaux polluées), le clocher des Angelas, la restructuration de l'école -cantine/crèche/salle polyvalente-. Les dossiers avancent et les aides financières seront au rendez-vous. Comme vous le savez, le coût des travaux et des matériaux augmente fortement, ce qui obligera le Conseil municipal à gérer au mieux les finances publiques de la commune en faisant des choix dans l'intérêt général. Pour l'instant, la gestion de l'eau potable est maîtrisée, nous connaissons peut-être davantage de restrictions en septembre si la canicule sévit pendant tout le mois d'août. Je tiens d'ores et déjà à remercier l'équipe municipale pour son engagement concret concernant entre autres le budget, l'éclairage public, l'urbanisme, la voirie, les travaux, l'école, l'Eglise des Angelas, le suivi du dossier préparatoire au chantier de la Step et l'information-communication.

Je salue la volonté des associations qui poursuivent leurs nombreuses animations, la municipalité continuera à les soutenir. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer un bel été malgré les températures élevées. Prenez soin de vous. Merci de votre soutien et de votre compréhension.

Le maire, Gilbert Maugiron



De gauche à droite : Céline Baret, Fabrice Calvat, Patrice Rodier, Sandra Pillotti, Jérôme Bernard-Brunet, Gilbert Maugiron, Franck Crémillieux, Muriel Aldebert, Morgan Feunteun, Christine Dupont, Didier Joannais, Gaëlle Demol, Nicole Faure, Véronique Pichand. Absent sur la photo : Romain Favre

Conseil municipal du 20 mars : installation du nouveau conseil municipal

La nouvelle équipe municipale élue lors des élections du 15 mars a été installée.

Gilbert Maugiron a été élu maire à l'unanimité.

Ont été élus adjoints à l'unanimité : Sandra Pillotti (1ère adjointe en charge de l'administration générale, l'état-civil, l'aide sociale, l'école, la crèche et la jeunesse), Fabrice Calvat (2è adjoint en charge de l'économie et des finances), Muriel Aldebert (3è adjointe en charge de la communication, du cadre de vie, du développement durable et des associations), Didier Joannais (4è adjoint en charge de la voirie, de l'eau et l'assainissement, et de l'urbanisme)

Conseillers délégués : Véronique Pichand, pour des missions relatives à la communication, Franck Crémillieux pour des missions relatives au suivi des services techniques, à la gestion des bâtiments communaux et à l'entretien des espaces verts.

Conseillers municipaux : Céline Baret, Patrice Rodier, Jérôme Bernard-Brunet, Morgan Feunteun, Christine Dupont, Gaëlle Demol, Nicole Faure, Romain Favre

Extraits des délibérations des conseils municipaux de mars, mai et juillet

Taux des redevances fixées par l'Agence de l'Eau : Le taux fixé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la redevance pour consommation d'eau, ainsi que le montant de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau s'élèvent respectivement à 0,39 € HT / m³ et à 0,0466 € HT / m³

Indemnités de fonction du maire et des adjoints : Les indemnités de fonction du Maire et des adjoints sont fixées à un taux inférieur au barème et indices de référence de la fonction publique, soit 36,27 % pour le Maire, 10,70 % et 9,70 % pour les adjoints. Celles-ci sont par ailleurs majorées de 15 % compte tenu de la spécificité de Valbonnais, ancien chef-lieu de canton.

Refonte du régime indemnitaire et création d'un poste de rédacteur principal

Un nouveau régime indemnitaire est créé pour les agents municipaux, intégrant une part fixe (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise – IFSE) et une part variable (Complément Indemnitaire Annuel – CIA). Un poste permanent de rédacteur principal de 1ère classe de catégorie B est également créé.

Représentations aux commissions intercommunales de la Communauté de communes de la Matheysine :

- ♦ Conseil communautaire : Gilbert Maugiron (suppléante Sandra Pillotti)
- ♦ Développement économique et emploi : Jérôme Bernard-Brunet
- ♦ Aménagement du territoire : Fabrice Calvat, Christine Dupont, Didier Joannais
- ♦ Transitions écologiques : Muriel Aldebert, Morgan Feunteun
- ♦ Tourisme et attractivité territoriale : Muriel Aldebert, Céline Baret, Véronique Pichand
- ♦ Gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés : Christine Dupont, Patrice Rodier
- ♦ Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et assainissement non collectif : Fabrice Calvat, Franck Crémillieux, Véronique Pichand
- ♦ Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité : Céline Baret, Sandra Pillotti
- ♦ Agriculture et forêt : Franck Crémillieux, Didier Joannais, Patrice Rodier
- ♦ Culture et éducation artistique : Christine Dupont, Sandra Pillotti
- ♦ Sports : Morgan Feunteun
- ♦ Sentiers de randonnée et activités de pleine nature : Christine Dupont, Morgan Feunteun, Romain Favre, Muriel Aldebert

Désignation des représentants de la commune :

- ♦ SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du Valbonnais Beaumont : Fabrice Calvat et Patrice Rodier titulaires, Franck Crémillieux, suppléant.
- ♦ TE38 (Territoire d'Energie Isère) : Franck Crémillieux, titulaire et Morgan Feunteun, suppléant
- Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI : Muriel Aldebert, titulaire, Céline Baret suppléante
- ♦ SAEM Territoires 38 : Muriel Aldebert
- ♦ Correspondante défense : Christine Dupont
- ♦ Référent forêt au sein de l'association des communes forestières (COFOR) : Fabrice Calvat titulaire, Jérôme Bernard-Brunet suppléant

- ♦ ASA (Association Syndicale Agréée) de La Marsanne : Véronique Pichand
- ♦ ASA de l'Aiguebelle : Fabrice Calvat

- ♦ Commission d'appel d'offres (présidée par Gilbert Maugiron) : Sandra Pillotti, M. Didier Joannais, Fabrice Calvat titulaires, Muriel Aldebert, Jérôme Bernard-Brunet, Patrice Rodier suppléants
- ♦ Commission urbanisme : Didier Joannais, Patrice Rodier et Christine Dupont
- ♦ Suivi des travaux : Fabrice Calvat, Franck Crémillieux, Patrice Rodier

Indemnités de fonction des conseillers délégués : Les indemnités de fonction des conseillers délégués sont fixées au taux de 7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Celles-ci sont par ailleurs majorées de 15 % compte tenu de la spécificité de Valbonnais, ancien chef-lieu de canton.

Création d'emplois non permanents : deux postes d'emplois jeunes ont été créés pour permettre à des jeunes scolarisés de bénéficier d'une 1ère expérience professionnelle. Ils sont affectés aux espaces verts pendant quelques semaines en juillet.

Convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine pour les travaux de restauration de l'Église Saint-Jacques Saint-Philippe aux Angelas

Scic Petite enfance : Désignation de Sandra Pillotti comme représentante de la commune dans le collège des communes-sièges

Acquisition des parcelles AK204 et AK207. Cette acquisition de deux terrains est réalisée dans le cadre du projet de création d'une Step (station de traitement des eaux polluées).

Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour les recettes issues des ventes de bois

Formation des élus municipaux : Une enveloppe budgétaire de 5000 € est votée à l'unanimité afin de favoriser la formation des élus.

Le PCS -Plan communal de sauvegarde-



Le 1er exercice pratique du PCS -Plan communal de sauvegarde- a eu lieu le 22 avril en mairie de Valbonnais. De nombreux élus du conseil municipal de la commune étaient présents autour du maire Gilbert Maugiron, pour faire face à un scénario simulant un événement majeur : catastrophe naturelle, accident ou épisode climatique intense. L'objectif de cet exercice était de tester la chaîne de commandement, les réflexes

opérationnels, la circulation de l'information et la prise de décision en situation de tension. Plus généralement, il s'inscrivait dans le cadre de la politique de la Communauté de communes de déploiement des PCS sur l'ensemble des communes de la Matheysine.

Incivilités : lutte contre les dépôts sauvages



Les dépôts sauvages de déchets en bordure de route ou en pleine nature sont illégaux. En outre ils portent atteinte à notre environnement étant source de pollution des sols et de l'eau. Ajoutons à cela qu'ils sont une nuisance au cadre de vie que la commune de Valbonnais entend préserver et améliorer.

Rappelons que la déchèterie de Valbonnais est ouverte aux particuliers le mercredi et le samedi de 9h à 12h, ainsi que le vendredi de 14h à 16h. Contact : 04 76 81 18 24

Arrivée du médecin



Le médecin généraliste Matthieu Lemaître prendra ses fonctions à la Maison médicale route des Verneys le mardi 8 septembre à partir de 14h (sans rendez-vous). Dans un 1er temps, il assurera une permanence tous les mardis après-midis.

Retour en images...



Parmi toutes les manifestations accueillies à Valbonnais entre avril et août 2026 : exposition de Pâques (PPV/Valb/Comité des Fêtes), repas des Copains de Côte Belle, cérémonies mémorielles du Souvenir Français, vente de fleurs et plants du Sou des Ecoles, vélo parade et vide-grenier du Comité des Fêtes, festival des Montagn'Arts, tourtes et tourtons (ACCA), concerts du Choeur des Ecrins, barbecues de l'été (Comité des Fêtes), Triathlon, concert de gospel à l'Eglise des Angelas, expo d'été (Valb et comité des fêtes d'Entraigues), passage du Tour de France, et fête du plan d'eau.

Agenda

- ☐ **Forum des associations** : samedi 5 septembre de 17h à 18h30 salle polyvalente.
- ☐ **Conseil municipal** : jeudi 24 septembre à 20h en mairie.
- ☐ **1er salon du bien-être** : dimanche 27 septembre salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes.

RESTEZ INFORMÉS



www.valbonnais.fr •  [@casepasseàValbonnais](https://www.facebook.com/casepasseàValbonnais) •  Application Intramuros



Abonnement à la lettre d'information hebdomadaire : info@mairiedevalbonnais.fr